

#8marsgrevefeministe #EtatSexiste

# L'égalité: nos revendications en 5 points



1.

**L'égalité salariale:** L'augmentation du point d'indice de 10 % dès maintenant, et son indexation sur l'inflation. L'intégration des primes dans le salaire. La revalorisation des professions à prédominance féminine. Un plan de titularisation pour mettre fin à la précarité qui touche majoritairement les femmes qui sont 68 % des contractuel·les. La fin des temps partiels subis.  
#MonTravailLevautBien

2.

**La retraite à 60 ans à taux plein:** Avec un taux de remplacement à 75 % revenu d'activité pour une carrière complète, un minimum équivalent au SMIC revendiqué par la CGT à 2000 €, la reconnaissance de 3 années d'étude, une pension de réversion à hauteur de 75 % de la (ou des) pensions du ou de la conjoint·e, ou pacsé·e décédé·e, sans condition d'âge ou de ressources, la suppression du système surcote/décote, réinstaurer la péréquation supprimée en 2003 par la « Réforme Fillon », la prise en compte de la pénibilité, notamment dans les métiers du soin et du lien où les femmes sont majoritaires et la majoration de durée d'assurance de 2 ans par enfant (comme dans le privé).

3.

**La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie:** Des mesures contraignantes pour obliger l'employeur à prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles, un droit effectif à la protection fonctionnelle et une information aux agent·es, la désignation d'un·e référent·e parmi les représentant·es du personnel, formé·e, « violences discrimination » dans les formations spécialisées hygiène sécurité et conditions de travail, la reconnaissance de l'événement subi à l'imputabilité du service (déclaration accident travail) et l'ouverture d'une enquête administrative, la formation des services juridiques, RH et des chargé·es d'enquête administrative sur les questions de violences, discriminations, harcèlement et octroi de la protection fonctionnelle

4.

**Les services publics:** Des moyens pour construire une société de justice sociale, féministe et protectrice de l'environnement. Avoir un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance, c'est émanciper les femmes d'une partie des tâches domestiques auxquelles elles sont assignées.

5.

**Les 32 heures et des droits à la parentalité:** Réduire le temps de travail et créer des droits pour soutenir la parentalité, c'est permettre aux femmes, comme aux hommes, d'avoir du temps pour s'occuper de leurs enfants et de leurs aîné·es, et mieux partager les tâches domestiques.

Faire de l'égalité une réalité au travail et dans la vie, c'est gagner l'égalité des pensions! Sans compter que l'égalité salariale augmenterait les cotisations pour financer nos retraites!

**TOUT·ES EN GRÈVE POUR L'ÉGALITÉ  
ET UNE SOCIÉTÉ FÉMINISTE**



UFSE-CGT >> 263, RUE DE PARIS /// CASE 542 /// 93514 MONTREUIL CEDEX  
• 01 55 82 77 56 • ufse@cgt.fr • www.ufsecgt.fr